

**Syndicat Intercommunal
du Service Public de l'Eau
en Cévennes**

**DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL
du 19 avril 2022**

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni dans la salle des fêtes des Salelles le dix-neuf avril 2022, à dix-huit heures, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 12 avril 2022

Date de l'affichage : 12 avril 2022

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Etaient présents : MERCIER Jean-Claude, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, GIRARD Hervé, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, ROGIER Olivier, FAUCUIT, Georges, LAPIERRE Marie-Jeanne, LAURENT Josy, MICHEL Jean-Marc, THIBON Hubert.

Etaient excusés : PASCAL Florent (pouvoir à Hervé GIRARD), ECLERCY Bernard (pouvoir à Jean-Claude MERCIER), AUBERT Julien, GOUNON Lauriane.

Etaient absents : TOUREL Jean-Luc, DOLADILLE Monique, PRADIER Éric.

Assistait à la réunion : Hervé DEWEZ RICHON

Secrétaire de séance : Christian MANIFACIER

Objet : Vote du compte administratif conforme au compte de gestion du budget principal 2021

CS202204001

Le Président donne la parole à Mr DEWEZ RICHON, directeur du SISPEC afin qu'il expose le Compte administratif 2021. Mr DEWEZ RICHON précise qu'il est en total concordance avec le Compte de Gestion du percepteur.

Celui-ci fait état des résultats suivant :

- 2 196 302,85 € en recettes et 2 160 867,65 € en dépenses d'exploitation dégageant ainsi un excédent de 35435,20 €
- 1 217 947,66 € en recettes et 1 706 044,06 € en dépenses d'investissement dégageant ainsi un déficit de 488 096,40 €
- 114 086,54 € en dépenses et 647 652,00 € en recettes de restes à réaliser en investissement à reporter sur le prochain budget.

Mr Le Président est invité à quitter la salle.

Après en avoir débattu, le Comité Syndical,

APPROUVE à l'unanimité des membres présents et représentés le compte administratif 2021 qui est en parfaite concordance avec le compte de gestion du percepteur.

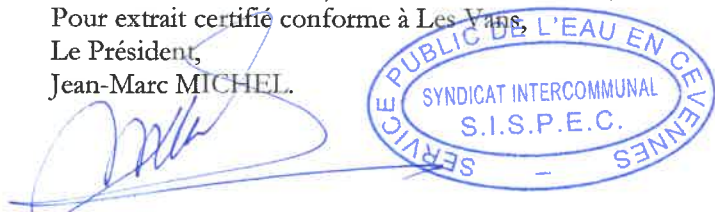
et TRANSMET à Monsieur le Sous-préfet de LARGENTIERE, la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme à Les Vans,

Le Président,

Jean-Marc MICHEL.



The image shows a blue ink signature of Jean-Marc MICHEL over a circular official stamp. The stamp contains the text: 'SERVICE PUBLIC DE L'EAU EN CEVENNES', 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL', and 'S.I.S.P.E.C.'.